



## Compte Rendu du conseil d'école du 18 juin 2015

Ecole Maternelle d'Hastignan – Saint-Médard-en-Jalles

### Présents :

**Equipe Enseignante** : Mme Véronique Lafeuille (Directrice, PS), Mme Béatrice Kéribin (décharge de Mme Lafeuille en PS et complément de service de Mme Lebon les jeudis et vendredi en GS), Mme Marie Beugnot (MS), Mme Sandrine Jasinski (MS), Mme Sylvie Guichard (MS), Mme Sylvie Leroux (GS), Mme Valérie Raimbault (PS), Mme Virginie Meyssonier (GS), Mme Nathalie Lebon (GS), Mme Céline Willem (Directrice de l'Ecole à la rentrée prochaine).

**Mairie** : Mme Françoise Hanusse, Adjointe à l'accessibilité, à la prévention et à la santé, Représentante de la Municipalité pour l'école maternelle Hastignan.

**Personnel Mairie** : M. Christophe Joly (Directeur du CLAE), Mme Micheline Delmouly (Responsable de site scolaire).

**DDEN** : Mme Claudie Laville.

**Parents Elus API Hastignan** : Mme Valérie Bourbon, Mme Brigitte Defoort, Mme Séverine Desperiez, Mme Caroline Lacoste, Mme Aurélie Larrue, Mme Bérangère Marques, Mme Claire Rière, M. Thierry Bartholome, M. David Defoort.

### Effectifs et organisation des classes pour la rentrée 2015/2016.

191 enfants sont pour l'instant inscrits à l'école pour la rentrée. Il pourrait y avoir des arrivées supplémentaires pendant les vacances. Les effectifs et répartition par classe seraient les suivants :

- 2 classes de petite section (PS) à ± 25 élèves,
- 1 classe de petite et moyenne section (MS) avec ± 17 PS et ± 5 MS,
- 2 classes de moyenne section à ± 23 élèves,
- 1 classe de moyenne et grande section (GS) avec ± 5 MS et ± 16 GS,
- 2 classes de grande section à ± 26 élèves.

L'effectif d'élèves en petite section étant relativement important, le bâtiment modulaire sera transformé en dortoir pour la rentrée prochaine.

Des travaux d'accessibilité seront réalisés pendant l'été, l'école accueillant des enfants en situation de handicap.

À la rentrée 2015, Mme Lafeuille aura pris sa retraite et sera remplacée par Mme Willem qui sera également enseignante en petite section, déchargée un jour par semaine par Mme Kéribin.

### Passerelles petite enfance et élémentaires.

Les GS ont été accueillis en visite à l'école élémentaire d'Hastignan mardi 16 juin, ils étaient accompagnés par leurs enseignants, ATSEM et des animateurs. Pour ceux qui partent en élémentaire à Cérillan, ils ont été accueillis de la même manière le 19 juin 2015.

Les enfants actuellement gardés dans les crèches et structures municipales sont également accueillis à l'école le vendredi 19/06/2015 et le mardi 23/06/2015 au matin. 2 animatrices participent à cette passerelle.

Une matinée portes-ouvertes est également proposée aux nouveaux arrivants dans l'école, le samedi 20 juin 2015.

### TAPS / APS / CLAE, organisation et tarification pour 2015.

Les effectifs sont d'environ 60 enfants à l'APS du matin, 130 enfants aux TAPS et 75 enfants à l'APS du soir. Le mercredi midi 70 enfants déjeunent à la cantine ; l'après-midi 45 enfants sont au CLAE.

Le fonctionnement des TAPS a été modifié depuis le début du mois de mai :

Les enfants peuvent choisir de participer ou non à des activités en TAPS, ou d'intégrer le pôle récréatif. Ce choix s'opère le **lundi midi** (inscription sur des tableaux sous le préau). Les enfants sont inscrits à l'activité pour toute la semaine. Si l'activité ne leur plaît pas, ils peuvent arrêter et rejoignent le pôle récréatif pour le reste de la semaine. Cette organisation semble donner satisfaction, les retours des parents sont plutôt positifs. Le moment de la répartition dans les différentes activités est néanmoins parfois un peu complexe. Ce fonctionnement sera reconduit l'an prochain. L'an prochain les TAPS démarreront en octobre, le temps que les enfants prennent leurs marques dans l'école.

Le CLAE a mené des projets cuisine et jardin qui ont eu du succès et sont salués.

On note que si ce fonctionnement présente des avantages en matière de choix d'activité pour les enfants, il s'accompagne d'un nouveau fonctionnement en matière de présence des ATSEM et de taux d'encadrement. Officiellement, depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, les taux d'encadrement étaient de 1 adulte pour 10 enfants le mercredi (taux d'encadrement jeunesse et sports), de 1 adulte pour 12 enfants sur le temps APS et de 1 adulte pour 14 enfants sur le temps TAPS par dérogation. Ces taux sont maintenant de 1 adulte pour 14 enfants pour **tous** les temps périscolaires. Les parents d'élèves élus déplorent cette dégradation de l'encadrement des enfants, et indiquent en particulier leur inquiétude sur la gestion des aléas quotidiens (absences d'animateurs ou d'ATSEM, non-remplacement).

L'équipe d'animation sera largement changée l'an prochain, puisque sur 8 animateurs, seules 3 personnes resteront en poste sur l'école (Christophe, Bénédicte et Elisabeth). Ces mouvements sont en partie des choix personnels, en partie des mouvements décidés par la mairie. Les parents d'élèves regrettent que les départs soient aussi nombreux sur l'école. Ce sont autant de repères que les enfants n'auront plus à la rentrée.

Au jour du Conseil d'Ecole, la direction de l'éducation n'a pas encore communiqué d'éventuels changements d'affectation des ATSEM.

Concernant la tarification des TAPS, il semble qu'il y aura un tarif pour le temps TAPS, qui est à ce jour non fixé, mais devrait être fonction du quotient familial. La date d'application de cette nouvelle mesure n'est pas précisée, mais pourrait être janvier 2016. Le conseil d'école regrette l'annonce de cette mesure, qui n'est pas en phase avec ce qui était annoncé dans la réforme et pénaliserait les familles.

Il est également regrettable que cette information n'ait pas été transmise aux parents dont les enfants arrivent à l'école lors de la réunion d'accueil des parents nouvellement arrivants à l'Ecole. Ceux-ci n'ont pas eu l'opportunité de poser des questions à la municipalité.

### **Charte des ATSEM / Organisation du temps de travail**

La charte des ATSEM a été retravaillée. Elle n'est pas signée à ce jour.

Le temps de travail des ATSEM est modifié, et cela sera poursuivi à la rentrée : les ATSEM travaillent en équipe. La moitié d'entre elles terminent à 15h45. L'autre moitié termine à 16h45 et participe à la gestion du temps TAPS. Les ATSEM qui terminent à 15h45 travaillent le mercredi matin (elles travaillent donc 1 mercredi matin sur 2).

Cette nouvelle organisation fait perdurer la présence en effectifs réduits des ATSEM le mercredi matin. Le mercredi ne peut donc pas être un jour comme les autres dans notre école, puisque certaines activités ne sont pas réalisables sans ATSEM. Ceci n'est pas dans l'esprit initial de la réforme des rythmes scolaires.

### **Point Restauration Scolaire (effectifs, organisation)**

170 enfants sont accueillis en restauration le midi.

La restauration s'organise autour de 3 temps depuis le retour des vacances de printemps :

- Premier service avec les enfants de petite section (12h-12h35),
- Arrivée des enfants de moyenne section au bout de 20 minutes (12h20-12h50).
- Second service avec tous les enfants de grande section (12h50-13h20).

Une ATSEM travaillant à mi-temps sur l'école est actuellement absente non remplacée. Cela pose des difficultés pour les activités de la classe (par exemple les sorties piscines, dojo), mais aussi pour l'organisation du temps du midi, puisqu'il manque donc une personne pour gérer le repas le midi.

Le protocole prévoit le remplacement systématique et prioritaire des ATSEM pour les temps de cantine, il est donc très étonnant de se retrouver dans cette situation difficile.

Par ailleurs, lorsque du personnel est en formation, il n'est pas non plus remplacé, ce qui rend la situation encore plus délicate pour la cantine.

### **Point sur les travaux (à venir/demandés)**

- Dégradation du revêtement de sol vert sous le préau : une réparation rapide des revêtements très dégradés est nécessaire (les morceaux de revêtement décollés contribuent à boucher les évacuations d'eau de pluie et les enfants les portent à la bouche). La municipalité indique que ceci n'est pas prévu au budget 2015. La directrice indique que la réparation devrait être considérée dans le cadre de la garantie décennale avant qu'il ne soit trop tard.
- Cuisine : la mise aux normes HACCP de la cuisine sera réalisée cet été.
- Portes d'entrée / anti-pince-doigts : Les travaux vont être réalisés cet été (installation d'anti-pince-doigts sur les portes battantes).
- Affichage des productions de la classe 4 (GS) : l'installation de cimaises ou de barre de bois est demandée. Le mur est en béton, l'enseignante ne peut pas accrocher facilement les travaux des enfants.

- Parking :
  - La matérialisation de l'entrée du petit parking en grave par un fléchage sera réalisée cet été.
  - Un chemin pour relier les parkings (praticable avec poussette !) sera réalisé cet été
- Accessibilité de l'Ecole aux personnes en situation de handicap : Un diagnostic a été réalisé, des travaux d'accessibilités seront menés (trottoir près de la place de stationnement, dortoir)
- Haie : La taille de la haie est nécessaire et demandée.
- Ouverture de fenêtres : l'ouverture de certaines fenêtres pose problème (GS7 + toutes fenêtres à vérifier).
- Grillage (dessoudé près du portail) : une personne est passée, les travaux devraient être réalisés
- Portail : une maintenance est nécessaire et demandée.
- Rebord fenêtre + grille aération salle d'hygiène : une personne est passée, les travaux devraient être réalisés.

Des problèmes de transmission du courrier « sortant » de l'école à la mairie (pour l'oblitération et l'envoi) sont signalés (le courrier transite par le camion qui apporte les repas). Ceci peut avoir des conséquences importantes.

### Point bibliothèque

#### Bibliothèque scolaire

L'emprunt à la maison est en place et fonctionne très bien. Tous les parents bénévoles sont remerciés vivement. Enfants, parents et enseignants sont très satisfaits et la bibliothèque est très appréciée.

Une attention est à apporter par les bénévoles sur les créneaux (tenue des créneaux d'emprunts, des créneaux de retours des livres), et par les enseignants sur le retour des caisses de livres en bibliothèque.

Tous les livres doivent être ramenés la semaine du 22 juin pour inventaire.

#### Emprunt d'ouvrages pour les professeurs des Ecoles

Les enseignants peuvent emprunter des livres à la bibliothèque du Carré des Jalles. Les enseignants demandaient l'élargissement de l'emprunt aux CD et aux DVD. Ceci n'est pas possible pour des raisons légales (paiement de la SACEM par la mairie nécessaire).

### Point Coopérative scolaire

- Des actions ont été menées pour récolter de l'argent pour la coopérative, en particulier une vente de torchons avec des dessins des enfants. L'opération a rapporté environ 1200 € (400 torchons vendus environ). Ce travail conjoint des enseignants et de l'API Hastignan a eu un grand succès.

- L'Amicale Laïque a participé à l'achat d'une sono pour l'école à hauteur de 330 €.

- L'API Hastignan a organisé un vide grenier le 7 juin 2015, il permettra de donner 500 € à l'école maternelle à l'élémentaire respectivement. Les enseignants proposent d'utiliser ce budget, soit pour du matériel de motricité, soit pour l'achat d'un lot de livres pour la poursuite des projets de réalisation d'un comité de lecture.

- Les bénéfices de la Kermesse s'élèvent à 2850 €. Tous les parents sont remerciés pour leur implication dans ce projet, qui permettra aux enfants de profiter de beaux projets.



**Nous vous souhaitons de bonnes vacances et un bel été.**



**Bonne continuation pour ceux qui quittent l'Ecole Maternelle !**



**Pensez à récupérer les habits que vos enfants auraient pu oublier à l'école (près du bureau de la Directrice). TOUS CES VETEMENTS SERONT MIS A DISPOSITION D'ASSOCIATIONS CARITATIVES DES LE 03/07/2014**



*Les membres de l'API Hastignan ont beaucoup apprécié les échanges entre Mme Lafeuille, Directrice de l'Ecole et les associations de parents d'élèves. Ce conseil d'Ecole était son dernier puisqu'elle prendra une retraite bien méritée à la fin de l'année scolaire.*

*Nous saluons ici son professionnalisme et son engagement auprès de nos enfants, qualités qui n'ont eu d'égaux que son enthousiasme et son énergie ! Nous la remercions vivement au nom de nos enfants, pour tous les projets qu'elle a portés et rendus possibles, comme par exemple la mise en place du prêt régulier de livres, la réalisation de la Fresque des Oiseaux, les sorties annuelles, les Kermesses, les gouters de Noël avec la venue du vrai père Noël, le carnaval, la Grande Lessive, les portes ouvertes pour les nouveaux arrivants... Nous lui souhaitons une belle, longue et heureuse retraite.*

*Nous accueillons Madame Willem, nouvelle directrice de cette belle école. Nous lui souhaitons la bienvenue. Nous souhaitons pouvoir poursuivre ensemble certaines actions qui apportent de grandes satisfactions dans l'école comme par exemple la bibliothèque, et participer à de beaux projets ensemble, pour le bien de tous les enfants.*